

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 14 juin 2019 à 08 h 49, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
M. Jérémie Ernould (par téléphone)
Mme Michelle Morin-Doyle (par téléphone)
Mme Suzanne Verreault (par téléphone)
M. Patrick Voyer (par téléphone)

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Alicia Despins
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

Mesdames les conseillères Michelle Morin-Doyle et Suzanne Verreault, ainsi que messieurs les conseillers, Jérémie Ernould et Patrick Voyer participent et assistent à la séance par téléphone. Ils peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

[CE-2019-1153](#) Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication du contrat pour le régime d'assurance collective de la Ville de Québec, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024, avec option de renouvellement (Appel d'offres public 53409) - [AP2019-360](#) (CT-AP2019-360) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.*, du contrat pour le régime d'assurance collective de la Ville de Québec, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024, avec option de renouvellement, conformément à la demande publique de soumissions 53409 et à sa soumission du 21 mai 2019, et ce sous réserve de l'approbation des budgets pour les années 2020 à 2024 par les autorités compétentes.

CE-2019-1154 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication du contrat pour l'acquisition et l'installation de l'oeuvre d'art *Facteur-vitesse, et le bleu du ciel est à l'envers*, dans le cadre du concours d'oeuvre d'art public pour le *Centre de glaces de Québec* (Dossier 61079) - **AP2019-365** (CT-2428869) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adjudication, à 9232-6081 *Québec inc.*, représentée par monsieur Marc-Antoine Côté, artiste professionnel, du contrat pour l'acquisition et l'installation de l'oeuvre d'art *Facteur-vitesse, et le bleu du ciel est à l'envers*, pour une somme de 269 979,56 \$, excluant les taxes, conformément à sa proposition du 16 mai 2019;
- 2° l'autorisation, au greffier de la Ville et à la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales à signer le contrat d'exécution avec 9232-6081 *Québec inc.* et l'artiste.

CE-2019-1155 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *AG-Bio Centre*, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Offre d'accompagnement pour la clientèle de l'incubateur d'entreprises alimentaires au Grand Marché de Québec*, dans le cadre de la *Stratégie de développement économique* - **DE2019-137** (CT-2429489) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *AG-Bio Centre*, relative au versement d'une subvention maximale de 300 000 \$ pour le projet *Offre d'accompagnement pour la clientèle de l'incubateur d'entreprises alimentaires au Grand Marché de Québec*, dans le cadre de la *Stratégie de développement économique*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1156 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la contribution au déficit d'opération encouru par *QMI Spectacles inc.* pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2018 - **FN2019-020** (CT-FN2019-020) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du versement d'une contribution non taxable d'un montant de 2 500 000 \$ à *QMI Spectacles inc.* pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2018, conformément à la clause 18.1 du *Bail Spectacles/Évènements*.

CE-2019-1157 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé, R.A.V.Q.1277 - PA2019-091 (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé*, R.A.V.Q. 1277;
- 2° la prise d'acte des deux cahiers techniques accompagnant le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec*;
- 3° l'autorisation de transmettre une copie certifiée conforme dudit Schéma et des cahiers techniques aux instances concernées, soit au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à la Communauté métropolitaine de Québec et aux autres organismes partenaires, conformément à la loi.

CE-2019-1158 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le protocole d'entente entre la Ville de Québec et l'Administration portuaire de Québec, relatif au projet de construction d'une passerelle à vélos à proximité des quais 21 et 22 du secteur de la Pointe-à-Carcy au port de Québec - TM2019-086 (CT-TM2019-086) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion du protocole d'entente entre la Ville de Québec et l'*Administration portuaire de Québec* relatif au projet de construction d'une passerelle à vélos à proximité des quais 21 et 22 du secteur de la Pointe-à-Carcy au port de Québec, selon des conditions conformes à celles mentionnées au protocole d'entente joint au sommaire décisionnel;
- 2° du paiement des frais encourus par l'*Administration portuaire de Québec* de 340 435,26 \$, excluant les taxes, pour la réalisation des études techniques et la préparation des plans et devis d'une passerelle sur les quais 21 et 22;
- 3° au greffier de la Ville et au directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente, à signer ledit protocole d'entente.

CE-2019-1159 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Benoit Pigeon (ID. 172388), à titre de directeur de l'Office du tourisme de Québec - RH2019-565 (CT-RH2019-565) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Benoit Pigeon (ID. 172388), pour agir à titre de directeur (D080) de l'*Office du tourisme de Québec* (poste no 33647), le tout selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1160 **Convention entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale–Nationale, relative à la réception d'une aide financière annuelle en soutien à la *Mesure d'aide au démarrage des productions cinématographiques et télévisuelles*, au *Guichet d'accueil et de promotion* ainsi qu'au *Soutien à la production de longs métrages et de séries télévisées* pour les années 2019 et 2020 - **BE2019-067** (Ra-2132)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser:

- 1° la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, relative à la réception d'une aide financière annuelle de 240 000 \$ en soutien à la *Mesure d'aide au démarrage des productions cinématographiques et télévisuelles*, au *Guichet d'accueil et de promotion* ainsi qu'au *Soutien à la production de longs métrages et de séries télévisées* pour les années 2019 et 2020, selon des conditions substantiellement conformes à la convention jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'ajout budgétaire au montant de 480 000 \$ et son affectation à un projet lié au soutien à la *Mesure d'aide au démarrage des productions cinématographiques et télévisuelles*, au *Guichet d'accueil et de promotion* ainsi qu'au *Soutien à la production de longs métrages et de séries télévisées*;
- 3° le directeur général et le greffier à signer ladite convention.

CE-2019-1161 **Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Raymond Dion lors de la séance du conseil de la ville tenue le 4 février 2019 relativement aux travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue du Jade et sur une partie de la rue Monseigneur-Cooke - **DG2019-011** (Ra-2132)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Raymond Dion, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 4 février 2019, relativement aux travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue du Jade et sur une partie de la rue Monseigneur-Cooke, mais de mettre en place un programme de subvention visant à supporter les propriétaires qui doivent défrayer des sommes importantes dans le cadre de travaux de prolongement de réseaux d'aqueduc à la suite de la contamination de puits privés, jusqu'à un montant maximum de 5 000 \$ par propriété, lorsque le montant à être assumé par le propriétaire dépasse 15 000 \$.

CE-2019-1162 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 3 juin 2019, relatif au bilan de la réorganisation des services de proximité - **DG2019-037** (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 3 juin 2019 et de tenir un comité plénier à l'automne 2019 pour dresser un bilan des premiers mois de mise en oeuvre de la réorganisation des services de proximité.

CE-2019-1163 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Patrick Paquet, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 3 juin 2019, relatif au réaménagement du boulevard Pierre-Bertrand entre la rue des Rocailles et le boulevard Louis-XIV et au prolongement du lien cyclable sur le boulevard Pierre-Bertrand, afin de relier le parc industriel Cardinal au corridor cyclable des Cheminots - **TM2019-144** (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller municipal Patrick Paquet, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 3 juin dernier, relativement au réaménagement du boulevard Pierre-Bertrand.

CE-2019-1164 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Rousseau, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 3 juin 2019, relatif à la piste cyclable de la rue Dalhousie - **TM2019-153** (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller municipal Jean Rousseau, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 3 juin 2019, relativement à la piste cyclable de la rue Dalhousie.

CE-2019-1165 Appropriation d'une somme à même l'excédent de fonctionnement affecté de proximité, dédié aux opérations de déneigement - **VC2019-001** (CT-VC2019-001) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approprier la somme de 17 000 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement affecté de proximité dédié aux opérations de déneigement et de l'affecter au budget de fonctionnement 2019 du *Processus de l'entretien des voies de circulation*;
- 2° d'autoriser le Service des finances à procéder aux virements et aux ajouts budgétaires aux activités dédiées au déneigement du *Processus de l'entretien des voies de circulation*, tel que présenté à l'annexe joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1166 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition d'une surfaceuse de glace électrique à batterie, neuve (Appel d'offres public 60931) - **AP2019-349** (CT-2428806) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Robert Boileau inc.*, le contrat pour l'acquisition d'une surfaceuse de glace électrique à batterie, neuve, pour une somme de 124 914 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 60931 et aux prix unitaires de sa soumission du 17 mai 2019.

CE-2019-1167 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement de l'*Espace Roland-Beaudin* (PAM180707) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 53441) - **AP2019-357** (CT-2428761) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Charles-Auguste Fortier inc.*, le contrat pour le réaménagement de l'*Espace Roland-Beaudin* (PAM180707) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 5 168 586,77 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53441 et aux prix unitaires de sa soumission du 22 mai 2019.

CE-2019-1168 Ententes entre la Ville de Québec et trois compagnies de production relatives aux versements de subventions, dans le cadre de l'appel à projets du 10 avril 2019, pour le *Soutien à la production de courts métrages et de webséries* - **BE2019-060** (CT-2428855) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion d'ententes entre la Ville de Québec et trois compagnies de production, relatives aux versements de subventions totalisant 100 000 \$, dans le cadre de l'appel à projets du 10 avril 2019, pour le *Soutien à la production de courts métrages et de webséries*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées aux ententes jointes au sommaire décisionnel;
 - 2° la directrice du Bureau des grands événements, et le greffier, à signer lesdites ententes.
-

CE-2019-1169 Entente entre la Ville de Québec et 3 E Évènements, relative à une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Saint-Roch Expérience*, en 2019 - BE2019-064 (CT-2428796) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et 3 E Évènements, relative au versement d'une subvention de 30 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Saint-Roch Expérience*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° la directrice du Bureau des grands événements, et le greffier, à signer ladite entente.
-

CE-2019-1170 Entente entre la Ville de Québec et l'Association du Festival de magie de Québec, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *La Fête des sorcières*, en 2019 - BE2019-068 (CT-2429586) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Association du Festival de magie de Québec, relative au versement d'une subvention de 45 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *La Fête des sorcières*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° la directrice du Bureau des grands événements, et le greffier, à signer ladite entente.
-

CE-2019-1171 Subventions à plusieurs organismes culturels professionnels dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville - CU2019-045 (CT-2429002) — (Ra-2132)

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme maximale de 468 100 \$, à plusieurs organismes culturels professionnels dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville, selon la répartition prévue à l'annexe 2 jointe au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 09 h 12

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad